



Programme international de la FCE
ACTION ENSEIGNANTE POUR L'APPRENTISSAGE



Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
Canadian Teachers' Federation

www.ctf-fce.ca



Tim Johnston



Tim Johnston



Photographie

La FCE remercie les divers bénévoles et en particulier Tim Johnston qui lui ont fourni bon nombre des excellentes photos reproduites dans ce document.



PROGRAMME INTERNATIONAL
INTERNATIONAL PROGRAM

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants

2490, promenade Don Reid, Ottawa (Ontario) K1H 1E1
Tél. : 613-232-1505 ou 1-866-283-1505 (sans frais)
Fax : 613-232-1886
www.ctf-fce.ca

TABLE DES MATIÈRES

Survol	1
Principes de base	3
L'apprentissage, l'enseignement et l'éducation de qualité	3
La profession enseignante et les organisations de l'enseignement	3
Le perfectionnement professionnel	4
La coopération au développement et l'éducation	4
Secteurs d'activités	5
Action enseignante pour l'enseignement	5
Action enseignante à l'appui des organisations de l'enseignement	6
Action enseignante pour l'égalité entre les sexes	6
Activités principales	7
Ateliers de perfectionnement professionnel	7
Ateliers sur le leadership	7
Mobilisation communautaire	8
Groupes d'écoles	8
Mentorat continu	8
Soutien à la collaboration sud-sud	8
Soutien organisationnel	8
Étapes des projets	9
Travail exploratoire	9
Établissement d'un partenariat actif	9
Cycle des projets	10
Mise en œuvre d'activités pilotes	10
Élaboration d'un plan de projet pluriannuel	10
Engagement canadien	11
Participation des enseignants et enseignantes	11
Engagement des organisations Membres de la FCE	12
Sigles	13





SURVOL

Le Programme international de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE)* a une longue histoire d'action coopérative et de développement en éducation. De fait, depuis 1962, la FCE travaille en partenariat avec des organisations nationales de l'enseignement en Afrique, en Asie, aux Caraïbes et en Amérique latine pour améliorer l'accès à une éducation publique de qualité pour tous et toutes. Le Programme international est l'intermédiaire par lequel la FCE donne suite à ses priorités et engagements sociaux au-delà des frontières canadiennes. La FCE est fière de tout ce que le Programme international lui a permis de réaliser depuis les 50 dernières années, par exemple :

- La prestation de services de perfectionnement professionnel de grande qualité à des milliers d'enseignantes et enseignants insuffisamment formés ou sans formation dans des pays en développement;
- L'offre de cours de formation sur le leadership à des centaines de membres de comités exécutifs et de secrétariats d'organisations nationales de l'enseignement aux Caraïbes, en Afrique et en Asie;
- Le soutien au Centre panafricain des enseignants depuis sa création en 1986;
- L'aide fournie aux syndicats de l'enseignement des Caraïbes pour l'établissement des droits de négociation collective et l'élaboration des conventions collectives;

* Voir la liste des sigles et leur signification au dos.

- Le soutien à une stratégie et à une campagne nationales, dirigées par le personnel enseignant, visant la création de milieux scolaires surs et adaptés aux besoins des deux sexes en Ouganda;
- L'appui à l'égalité entre les sexes et à la pédagogie non sexiste en Amérique latine;
- La création d'un centre de ressources pédagogiques à Ulaanbaatar, en Mongolie (2006);
- La conception et la mise en œuvre d'un programme d'éducation pour la paix en collaboration avec le syndicat des enseignantes et enseignants et d'autres organisations de la société civile en Sierra Leone;
- Le partenariat avec le Centre panafricain des enseignants et des organisations nationales de l'enseignement pour offrir des ateliers d'écriture de livres pertinents sur le plan culturel et des cours de formation en poste sur l'acquisition de la littératie;
- Les bourses pour les femmes, qui visent à encourager ces dernières à poursuivre leurs études dans le domaine de l'éducation en Afrique, en Asie et aux Caraïbes.

Avec ses partenaires des pays en développement, la FCE entretient des relations de solidarité et appuie les enseignantes et enseignants dans leurs efforts pour améliorer l'apprentissage. Elle croit que l'éducation est à la fois un droit et un bien public, qui devraient être accessibles à tous et à toutes. Pourtant, malgré les gains

qui ont été faits par rapport aux cibles de « L'éducation pour tous et toutes » et aux objectifs du Millénaire pour le développement, la réalité reste sombre pour bon nombre des pays partenaires de la FCE.

Si les efforts déployés pour améliorer l'accès à l'éducation ont eu comme conséquence une augmentation du nombre d'élèves dans les écoles, cette conséquence, quoique positive, suscite également une certaine préoccupation, soit la capacité du système à répondre aux besoins de ces élèves. L'afflux de millions d'élèves supplémentaires dans le système d'éducation publique des pays en développement a été un choc pour les systèmes scolaires nationaux. On constate que la plupart des enseignantes et enseignants n'ont maintenant pas, ou pas suffisamment, de formation. En effet, le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2013-2014* indique que « dans un tiers des pays disposant de données, moins de 75 % des enseignants ont suivi une formation conforme aux normes nationales. Le rapport élèves/enseignant formé est supérieur de dix élèves au rapport élèves/enseignant dans 29 pays sur 98. Sur ces 29 pays, les deux tiers sont situés en Afrique subsaharienne. » Les taux d'analphabétisme y sont très élevés. Le financement insuffisant de l'éducation se solde par des classes très nombreuses. Les écoles ne sont pas adaptées aux besoins des enfants. Beaucoup d'enfants, et un nombre disproportionné de filles, abandonnent leurs études. « En Afrique subsaharienne, si les

tendances actuelles se poursuivent, les garçons les plus riches atteindront l'objectif de l'enseignement primaire universel en 2021, mais pour les filles les plus pauvres, il faudra attendre 2086. » (*Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2013-2014*) Ces facteurs, entre autres, conduisent naturellement à de piètres résultats d'apprentissage. Les besoins de la population enseignante et le rôle que les organisations de l'enseignement doivent jouer pour répondre à ces besoins sont ignorés, et les élèves en souffrent. Le Programme international de la FCE invite tous les enseignants et enseignantes du Canada et du reste du monde à se mobiliser en faveur de l'apprentissage.

Organisation nationale de la profession enseignante du Canada, la FCE jouit d'une position unique qui lui permet d'accomplir cet important travail de coopération au développement. Elle réunit parmi ses membres des enseignantes et enseignants hautement qualifiés et des organisations de l'enseignement de premier ordre qui forment un solide noyau de spécialistes passionnés, prêts à intervenir et capables de contribuer à de nombreux aspects d'un mandat axé sur l'Action enseignante pour l'apprentissage. À titre de fédération nationale des enseignantes et enseignants, la FCE adhère à l'Internationale de l'Éducation (IE) et joue un rôle actif dans la communauté de la coopération au développement de l'IE. Elle contribue ainsi à la mise en œuvre de pratiques exemplaires de coopération au développement, de même qu'à la coordination du soutien aux organisations partenaires.



Le Programme international de la FCE appuie les organisations nationales et régionales de l'enseignement, ainsi que leurs membres, qui s'efforcent d'améliorer la qualité de l'éducation financée par les deniers publics. Il permet également aux organisations Membres de la FCE d'offrir des possibilités à leurs membres et d'étendre leur solidarité à des organisations de l'enseignement de l'hémisphère Sud. Le Programme international de la FCE repose sur des principes directeurs qui reflètent les convictions de la FCE en matière de bonnes pratiques de perfectionnement professionnel et de coopération au développement, et découle de 50 ans de coopération internationale.

Les partenariats sont principalement axés sur le perfectionnement professionnel et le renforcement des capacités, et mettent la plupart du temps l'accent sur l'égalité entre les sexes. Au fil des ans, le programme de perfectionnement professionnel de la FCE s'est révélé unique en son genre dans la communauté de la coopération au développement de l'IE. Depuis 1962, année où la FCE a commencé son travail de coopération internationale, elle croit à la responsabilité inhérente des organisations de l'enseignement d'offrir des possibilités de perfectionnement professionnel à leurs membres. Elle est également convaincue que, lorsqu'une organisation de l'enseignement s'engage à offrir des services de perfectionnement professionnel à ses membres, elle renforce par le fait même ses propres capacités. L'inverse est également vrai : une organisation qui se concentre sur le renforcement de ses capacités est plus susceptible d'offrir à ses membres des services professionnels améliorés. Pour la FCE, le perfectionnement professionnel et le renforcement des capacités sont complémentaires.

La FCE considère les enseignantes et enseignants comme des professionnelles et professionnels déterminés à améliorer la vie de leurs élèves, à rehausser le professionnalisme de leurs collègues, à renforcer les capacités de leurs organisations et à améliorer la qualité de leurs systèmes d'éducation

nationaux. Les enseignantes et enseignants sont donc au cœur de tous les partenariats et projets internationaux de la FCE, et l'expression « Action enseignante pour l'apprentissage » traduit parfaitement l'essence de son travail.

Le Programme international de la FCE est encadré par le Fonds en fiducie de la FCE, un organisme de bienfaisance enregistré, administré par un conseil de fidéicommissaires et tenu de rendre des comptes au Conseil d'administration de la FCE.

Le présent document décrit le Programme international de la FCE en détail. La FCE souhaite remercier tous ceux et celles qui ont contribué au succès de son travail de coopération au développement en éducation au cours des 50 dernières années. Elle désire remercier particulièrement les personnes ou organisations suivantes d'avoir contribué à la rédaction de ce document :

- Les fidéicommissaires du Fonds en fiducie de la FCE;
- Les organisations Membres de la FCE et leur personnel;
- Les organisations partenaires de la FCE;
- Les bénévoles du Projet outre-mer (PO) de la FCE;
- Les personnes-ressources de la FCE.

La FCE se réjouit à l'idée de continuer de collaborer avec les organisations partenaires et les organisations Membres et, tout particulièrement, avec les enseignantes et enseignants du Canada et de l'étranger en s'unissant à l'IE en faveur d'une éducation de qualité. (Pour plus d'information sur la campagne « Uni(e)s pour l'éducation » de l'IE, visiter www.unite4education.org/fr/)

PRINCIPES DE BASE

Le travail de coopération au développement du Programme international de la FCE repose sur les principes ci-dessous. Bien que chaque section et énoncé aient sa raison d'être, ces principes se comprennent mieux lorsqu'ils sont pris dans leur ensemble.

L'apprentissage, l'enseignement et l'éducation de qualité

- Chaque enfant a droit à une éducation publique de grande qualité.
- L'éducation publique doit être axée sur les principes de l'universalité, de l'égalité et de la souplesse.
- L'éducation publique doit être de grande qualité et bénéficier de ressources publiques suffisantes, recueillies et réparties de façon juste et équitable.
- Les enseignantes et enseignants sont des professionnelles et professionnels qui sont essentiels à la prestation d'une éducation de grande qualité.
- Des occasions de perfectionnement professionnel, des conditions de travail convenables et des ressources appropriées sont essentielles à un enseignement et à un apprentissage de qualité.
- La recherche menée par le personnel enseignant et la prise de décision fondée sur des données probantes sont essentielles à l'amélioration de la qualité de l'éducation.



- La collaboration internationale entre les membres de la profession enseignante et les organisations de l'enseignement constitue une expérience professionnelle transformatrice qui rehausse la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage.

La profession enseignante et les organisations de l'enseignement

- Les enseignantes et enseignants doivent avoir une voix forte dans tous les aspects de leur profession et de leur vie professionnelle.
- La détermination ainsi que la participation et le soutien actifs des membres de la profession enseignante sont essentiels à l'amélioration de la qualité de l'éducation.
- Les organisations nationales de l'enseignement, les syndicats et les organisations régionales

d'enseignantes et d'enseignants constituent la voix collective de la profession enseignante.

- Les organisations de l'enseignement font avancer la situation de la profession enseignante et sont essentielles à une éducation de qualité.
- Les organisations de l'enseignement ont la responsabilité de défendre leurs membres, d'offrir des services professionnels, de militer pour une politique de l'éducation qui se fonde sur des recherches et une expérience solides, et de continuer de collaborer avec la société civile.
- Une éducation de qualité et de bonnes conditions de travail pour le personnel enseignant sont inextricablement liées, et les organisations de l'enseignement jouent un rôle essentiel dans l'atteinte de ces deux objectifs.

- Les organisations de l'enseignement ont besoin d'une direction forte et efficace.

Le perfectionnement professionnel

- Le meilleur perfectionnement professionnel est fourni par les enseignantes et enseignants, qui, grâce à leur expérience, comprennent la dynamique du cycle enseignement-apprentissage et les défis de la salle de classe.
- Le perfectionnement professionnel est vraiment efficace lorsqu'il est réflexif, interactif, pratique, continu, dirigé par le personnel enseignant, soutenu et ancré dans le travail des enseignantes et enseignants.
- Les enseignantes et enseignants devraient avoir la responsabilité première de leur perfectionnement professionnel, tout en considérant les besoins divers de leurs élèves, les occasions qui s'offrent à eux et leurs circonstances de travail.
- Un perfectionnement professionnel efficace répond aux besoins, aux objectifs et au style d'apprentissage uniques de chaque enseignante ou enseignant en tenant compte des connaissances et des compétences de chacun. Il a recours à diverses méthodes, par exemple la participation à des ateliers, la réalisation de projets de recherche-action, le mentorat et les lectures professionnelles.

- Un perfectionnement professionnel efficace fait participer les membres de la profession enseignante à un dialogue collectif et fondé sur la collaboration, et peut viser à apporter des changements à l'école entière.
- Un perfectionnement professionnel efficace reflète les recherches les plus récentes sur l'enseignement et l'apprentissage, l'amélioration des écoles et le leadership.
- Le perfectionnement professionnel exige un engagement continu et le soutien des ministères de l'Éducation, des autorités scolaires et des organisations de l'enseignement en matière de temps et de ressources.

La coopération au développement et l'éducation

- Chaque partenaire bénéficie de la coopération au développement.
- La coopération au développement est une expérience à la fois transformatrice et pratique qui repose sur l'établissement de relations respectueuses et le renforcement de la confiance, tout en nécessitant une surveillance et une évaluation de l'atteinte des objectifs fixés.
- La coopération au développement se caractérise par une responsabilité et un engagement communs des partenaires.

- Les organisations nationales de l'enseignement sont les mieux placées pour définir leurs besoins, fixer leurs objectifs, planifier des stratégies efficaces et évaluer la mesure dans laquelle les plans et les programmes ont répondu aux besoins.
- Le but du soutien de la FCE est d'aider les partenaires à atteindre leurs objectifs et non d'imposer des solutions externes et souvent inadaptées au contexte.
- Les enseignantes et enseignants canadiens se servent de leur expertise technique pour appuyer des programmes de perfectionnement professionnel pertinents du point de vue culturel et auxquels le partenaire n'a peut-être pas accès. Cette expertise peut aider les partenaires à renforcer leurs capacités.
- Le changement durable en éducation est vraiment efficace lorsque les personnes qui désirent changer leurs façons de faire sont motivées et capables de gérer le changement. Ce changement, adapté au contexte, renforce la capacité d'atteindre les objectifs et de répondre aux besoins.
- Le changement durable en éducation constitue un processus à long terme.



SECTEURS D'ACTIVITÉS

Dans tout ce qu'elle accomplit dans le cadre du Programme international, la FCE demeure fidèle à ses racines en tant qu'organisation de l'enseignement ainsi qu'à la coopération au développement en éducation. Il arrive parfois qu'elle ne puisse mener certains projets parce qu'ils ne correspondent pas à son mandat ou qu'ils nécessitent une expertise qu'une autre organisation serait plus apte à fournir. Le choix des partenariats et des projets auxquels la FCE participe est guidé par les principes de base exposés dans le présent document et déterminé à l'étape exploratoire décrite dans la section sur les étapes des projets.

Le Programme international de la FCE a évolué au fil des ans pour en arriver, en collaboration avec les organisations partenaires et les organisations Membres, à mettre l'accent sur l'Action enseignante pour l'apprentissage et les secteurs d'activités présentés ci-dessous, qui soutiennent tous l'Action enseignante pour l'apprentissage.

Action enseignante pour l'enseignement

Le secteur d'activités Action enseignante pour l'enseignement est axé sur le perfectionnement professionnel. Les activités et les projets, élaborés et menés en collaboration avec les organisations partenaires, s'appuient sur l'évaluation que font ces dernières des besoins professionnels de leurs membres enseignants. Ces activités et projets peuvent



comprendre des ateliers, des activités de mobilisation communautaire, des projets de collaboration avec des groupes d'écoles et des activités continues de mentorat. Les enseignantes et enseignants canadiens y participent par l'intermédiaire du PO ou en tant que personnes-ressources. Celles et ceux qui se portent bénévoles pour prendre part au Programme international de la FCE apportent une expertise technique précieuse en plus de puiser dans leur expérience pratique et leur formation.

Ce secteur d'activités englobe des volets plus focalisés comme l'Action enseignante pour l'alphabétisation ou la paix. Les projets menés dans le volet Action enseignante pour l'alphabétisation se déroulent la plupart du temps sous forme d'ateliers d'écriture de livres et d'ateliers sur l'alphabétisation. Ces ateliers portent principalement sur la mise au point de méthodes et la rédaction de textes de lecture adaptés au contexte à l'intention du personnel enseignant et des élèves, et peuvent donc varier beaucoup. Les projets du volet Action enseignante pour la paix visent la création de milieux scolaires pacifiques dans le contexte de leurs communautés. Ils comportent des modules pédagogiques sur la nature de la paix, la prévention de la violence, la résolution des



conflits, la communication, les droits de la personne et l'égalité entre les sexes. Les activités menées dans ces deux volets comprennent des ateliers de perfectionnement professionnel à l'intention du personnel enseignant et des animateurs et animatrices chargés du perfectionnement professionnel, des activités de mobilisation communautaire, des ateliers sur le leadership, des programmes de mentorat et du soutien organisationnel. Il est également important de mettre en œuvre ces volets en collaboration avec des groupes d'écoles étant donné que le principal objectif est d'apporter un changement à l'école toute entière à l'aide du soutien de la communauté.

La FCE, bien connue en Afrique pour son travail de coopération et de perfectionnement professionnel, appuie les organisations de l'enseignement et leurs membres en les aidant à améliorer la qualité de l'éducation. Elle offre des ateliers pour renforcer les compétences des enseignantes et des enseignants afin que ceux-ci contribuent à une éducation de qualité, d'accès universel.

- Peter Mabande, directeur général, Centre panafricain des enseignants

Action enseignante à l'appui des organisations de l'enseignement

Les activités que mène la FCE en collaboration avec des organisations partenaires dans le secteur d'activités Action enseignante à l'appui des organisations de l'enseignement sont axées sur le renforcement des capacités pour aider ces organisations :

- à organiser et à représenter les membres de la profession enseignante;
- à fournir des activités de perfectionnement professionnel à leurs membres;
- à mener des recherches;
- à planifier des campagnes et à les mettre en œuvre;
- à mener des activités de lobbyisme et d'action politique;
- et plus encore.

Les activités menées dans ce secteur ciblent le développement des compétences en leadership et comprennent des ateliers et des services continus de mentorat. Les enseignantes et enseignants canadiens jouent souvent le rôle de mentor ou de

Travailler avec la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, c'est travailler en partenariat. C'est faire partie d'un réseau d'organisations de proximité, c'est-à-dire des organisations qui représentent des gens sur le terrain, qui se soucient des gens dans le besoin.

- Virginia Albert Poyotte, secrétaire générale, CUT

personne-ressource, et travaillent en collaboration avec des personnes-ressources ou des mentors locaux.

Dans ce secteur d'activités, la FCE soutient également la collaboration sud-sud et fournit un appui organisationnel. Cet appui prend souvent la forme d'une contribution financière ou de services-conseils plutôt que d'un engagement direct de personnes-ressources canadiennes. (Pour plus d'information, voir la section de ce document qui décrit le soutien organisationnel.)

Action enseignante pour l'égalité entre les sexes

Les projets menés dans le secteur d'activités Action enseignante pour l'égalité entre les sexes englobent

ceux des organisations nationales de l'enseignement ainsi que des projets de soutien aux réseaux régionaux des femmes en Afrique, en Asie, aux Caraïbes et en Amérique latine. Ce soutien peut consister en n'importe laquelle des activités principales du Programme international de la FCE et viser la création de milieux scolaires adaptés aux besoins des enfants, l'élimination de la violence fondée sur le sexe en milieu scolaire, le développement des compétences en leadership des enseignantes et l'attribution de bourses pour inciter les enseignantes à poursuivre leurs études. Les activités de ce secteur sont souvent doublées d'activités dans les secteurs Action enseignante pour l'enseignement et Action enseignante à l'appui des organisations de l'enseignement.

La FCE a beaucoup fait pour émanciper les femmes et les aider notamment à assumer des postes de direction dans les syndicats et la société en général.

- Helena Awurusa, présidente, Réseau africain des femmes en éducation



ACTIVITÉS PRINCIPALES

Afin d'aider les membres de la profession enseignante et leurs organisations à passer à l'action et à atteindre leurs buts, le Programme international de la FCE offre une expertise technique de façon concertée au moyen d'au moins une, et généralement plusieurs, des stratégies et activités ci-dessous, à l'égard desquelles la FCE a acquis une riche expérience.

Ateliers de perfectionnement professionnel

Le premier projet de la FCE à l'étranger (mené en 1962) a consisté à offrir des ateliers de perfectionnement professionnel à des enseignantes et enseignants au Nigeria. Ce projet est à l'origine de ce qui est rapidement devenu le PO et, depuis, des milliers de membres de la profession ont profité du programme. Bien qu'il ait évolué avec les années, le PO continue de fournir des ateliers de perfectionnement professionnel en juillet et août de chaque année. Tous les ans, une cinquantaine d'enseignantes et enseignants canadiens se portent volontaires pour travailler bénévolement avec des partenaires d'outre-mer de la FCE qui offrent des cours de formation de trois à quatre semaines dans le cadre de leur partenariat avec la FCE. Des ateliers de perfectionnement professionnel sont également offerts toute l'année avec des personnes-ressources bénévoles de la FCE.



Tous les ateliers de perfectionnement professionnel ont pour but de fournir au personnel enseignant et aux directions d'école les compétences et, dans certains cas, les ressources dont ils ont besoin pour améliorer leurs façons de faire et la qualité de l'éducation qu'ils offrent aux élèves. La plupart des ateliers offerts actuellement consistent en ce qui suit :

- Ateliers à l'intention des animateurs et animatrices locaux chargés du perfectionnement professionnel, offerts dans le cadre d'une stratégie plus vaste qui vise à former des groupes d'animateurs et animatrices qui fourniront des séances de perfectionnement professionnel et des services de mentorat continus aux enseignantes et enseignants en classe;
- Ateliers à l'intention des enseignantes et enseignants en classe, qui sont dans bien des cas animés par des animatrices et animateurs locaux encadrés par des instructeurs et instructrices canadiens et locaux;
- Ateliers à l'intention de groupes d'enseignantes et enseignants et à leurs directions d'école, qui visent à améliorer les écoles, souvent dans le cadre d'activités de mobilisation communautaire destinées à des groupes d'écoles (voir ci-après).

Ateliers sur le leadership

La FCE a créé le Programme de bourses John Thompson vers la fin des années 1970. Au fil des ans, ce programme a été offert à des centaines de cadres en Asie, en Afrique et aux Caraïbes, et adapté en fonction des besoins et du contexte. La FCE offre maintenant ce programme en collaboration avec d'autres organisations affiliées à l'IE qui œuvrent dans le domaine de la coopération au développement. Le contenu du programme dépend des besoins signalés par les organisations participantes de l'hémisphère Sud, tandis que le calendrier et la logistique sont déterminés au moyen d'un long processus de collaboration avec les organisations. Voici des exemples de modules :

- Promotion du travail d'équipe pour un comité exécutif fort;
- Communications (interpersonnelles et externes);
- Résolution de conflits;
- Négotiation collective;
- Droits de la personne;
- Rédaction de principes directeurs;
- Renforcement des capacités des syndicats;
- Technologies de l'information et des communications;

- Finances;
- Questions féminines et égalité entre les sexes;
- Structures et pratiques organisationnelles;
- Mission, vision, objectifs et résultats organisationnels;
- Planification stratégique;
- Stratégies de résolution de problèmes;
- Animation d'ateliers.

Depuis peu, le Programme de bourses John Thompson offre des ateliers intensifs sur le leadership d'une durée d'une à trois semaines. Ces ateliers ont lieu dans un pays donné et sont offerts aux participantes et participants du pays en question et de la région environnante.

Mobilisation communautaire

Dans beaucoup de milieux, l'école joue un rôle central dans la vie de la communauté, tout en dépendant du soutien de cette dernière. La tenue de réunions avec la communauté entière et la collaboration avec les chefs de la communauté permettent à l'école d'établir des relations de confiance avec la communauté et d'améliorer sa capacité à changer les choses pour elle ainsi que pour l'éducation et l'avenir des élèves.

Groupes d'écoles

La participation de groupes d'écoles aux ateliers de perfectionnement professionnel qui visent à apporter des changements à l'échelle de toute l'école améliore l'apprentissage professionnel et la collaboration entre les collègues et entre les écoles. La méthode des groupes d'écoles peut être liée à la mobilisation communautaire pour que les écoles et les communautés travaillent ensemble à l'atteinte de buts communs. Cette méthode favorise également l'utilisation efficace des groupes d'animateurs ou animatrices chargés du perfectionnement professionnel dans un district. Les groupes d'écoles peuvent être horizontaux (c.-à-d. un groupe d'écoles

élémentaires dans des communautés voisines) ou verticaux (c.-à-d. une école secondaire et ses écoles élémentaires nourricières).

Mentorat continu

Les enseignantes et enseignants canadiens et le personnel de la FCE fournissent divers services de mentorat :

- Les enseignantes et enseignants canadiens collaborent avec des collègues pour fournir des services de mentorat en bonne et due forme directement à des groupes d'animatrices et d'animateurs chargés du perfectionnement professionnel. Ces services font généralement partie d'un programme d'animation d'ateliers de perfectionnement professionnel d'une durée de trois ans et sont offerts aux animatrices ou animateurs novices d'ateliers destinés aux enseignantes et enseignants en classe et aux directions d'école;
- La FCE soutient également, tout au long de l'année, les animatrices et animateurs locaux chargés du perfectionnement professionnel qui encadrent les enseignantes et enseignants dans leurs écoles;
- Le personnel de la FCE et les enseignantes et enseignants canadiens offrent des services continus de mentorat aux membres du personnel et de la direction des organisations nationales de l'enseignement pour les aider à gérer les projets et à renforcer les capacités de leurs organisations respectives.

Soutien à la collaboration sud-sud

Lorsque les partenaires de la FCE réussissent à améliorer l'éducation publique et à bâtir des organisations qui fournissent une voix solide et des services de qualité à leurs membres, ils ont beaucoup à s'offrir mutuellement. La FCE s'associe donc avec les bureaux régionaux de l'IE ainsi qu'avec des organisations de l'enseignement comme le Centre panafricain des enseignants et le Caribbean Union

of Teachers, et les réseaux des femmes en éducation, pour permettre aux organisations nationales de l'enseignement d'échanger leurs réussites, leurs stratégies, leurs pratiques exemplaires, etc. Ces échanges profitent à toutes les organisations participantes qui apprennent les unes des autres et prennent confiance en elles-mêmes en tant que chefs de file du domaine de l'éducation.

Soutien organisationnel

Lorsque les organisations de l'enseignement entreprennent des projets et renforcent leurs capacités, ou lorsque des enseignantes et enseignants passent à des postes de direction, il est parfois nécessaire d'offrir un soutien particulier autre qu'une expertise technique. La FCE peut offrir ce soutien de plusieurs façons :

- Fonds pour les projets;
- Bourses pour les femmes;
- Bulletins ou autres publications;
- Création de livres (pour les projets d'alphabétisation);
- Soutien salarial (ce genre de soutien est toujours fourni temporairement pour financer soit un poste contractuel soit un poste de plus longue durée en réduisant le degré de soutien au fur et à mesure que l'organisation de l'enseignement prend la relève).

La FCE n'offre aucun soutien pour des dépenses en immobilisations comme les bâtiments et les véhicules.

Le Projet outre-mer est une expérience qui enrichit tellement de vies. Grâce au PO, des milliers d'élèves auront une meilleure éducation cette année. J'ai un sens profond de connexion à l'humanité, une meilleure compréhension de notre belle petite planète et un amour grandissant pour notre profession d'éducation.

- Julie Mireault-Wiseman, Projet outre-mer, Guinée, 2013

ÉTAPES DES PROJETS

Chaque partenariat de la FCE est unique, et le soutien aux projets n'est pas offert en fonction d'un modèle préétabli. Cependant, les projets partagent certaines caractéristiques qui respectent les principes de base, et doivent généralement passer par les étapes suivantes pour obtenir le soutien de la FCE.

Travail exploratoire

De façon générale, les partenaires éventuels de la FCE sont des organisations affiliées à l'IE qui cherchent à obtenir de l'aide dans des domaines dans lesquels la FCE est susceptible de pouvoir offrir son aide. Ces organisations peuvent se manifester elles-mêmes ou être identifiées par l'unité de coopération au développement de l'IE, un bureau régional de l'IE ou une organisation affiliée à l'IE.

Des discussions préliminaires ont lieu avec le partenaire éventuel pour dresser le portrait de ses besoins et objectifs. Bien qu'elle se déroule au début du processus, cette étape est essentielle, car elle détermine la relation entre les partenaires. Les besoins et les objectifs indiqués découlent de l'évaluation de la situation actuelle et future que l'organisation partenaire aura faite. Pendant l'évaluation des besoins, la FCE invite le partenaire à réfléchir à sa situation et à formuler plus clairement ce qu'il désire réaliser. Un tel processus permet au partenaire de s'approprier le projet et donne à la FCE un rôle de soutien dans la suite des



choses. La motivation et le sentiment d'appropriation devraient être tels que, même sans le soutien de la FCE, le partenaire envisagerait d'autres moyens de répondre aux besoins et d'atteindre les objectifs fixés. Lorsque la relation entre les deux partenaires est ainsi établie, il y a beaucoup plus de chance que le projet du partenaire, grâce au soutien de la FCE, donne lieu à des changements durables.

À cette étape, une analyse du contexte doit également être effectuée où le partenaire doit clarifier les éléments suivants :

- Tout partenariat que l'organisation nationale de l'enseignement pourrait avoir conclu avec d'autres organisations affiliées à l'IE et, le cas échéant, la façon de faire coexister ce partenariat et le soutien éventuel de la FCE;
- Toute relation ou tout partenariat que l'organisation nationale de l'enseignement pourrait avoir noué avec la société civile ou le gouvernement;
- Le plan stratégique de l'organisation nationale de l'enseignement et toute activité importante à laquelle prend part l'organisation;
- La santé financière de l'organisation et sa capacité de gérer les finances et de rendre des comptes en bonne et due forme à la FCE;

- Toute situation nationale actuelle qui peut avoir une influence sur l'organisation nationale de l'enseignement et son travail;
- D'autres réalités contextuelles (p. ex. le climat, la géographie, des événements historiques récents comme une guerre ou une famine) pouvant menacer ou influencer le partenariat et la réussite du projet.

La FCE doit déterminer si les besoins et les objectifs indiqués par le partenaire sont compatibles avec le soutien qu'elle peut lui offrir. La situation des deux organisations doit être prise en compte lorsqu'on évalue leur capacité à mener un projet qui permettra de répondre aux besoins et d'atteindre les objectifs du partenaire de la FCE. En cas d'incompatibilité, la FCE peut tenter de trouver une autre organisation coopérante parmi la communauté de la coopération au développement de l'IE.

Établissement d'un partenariat actif

S'il y a compatibilité et que les capacités semblent suffisantes, la FCE et l'organisation de l'enseignement concluent un partenariat actif. Ce partenariat commence par une planification à long terme qui vise à renforcer la capacité du partenaire à améliorer la qualité de l'éducation financée par les fonds publics. Le partenariat peut être axé sur l'un ou l'autre des thèmes suivants :

- Le perfectionnement professionnel sur l'équité entre les sexes, la paix, l'alphabétisation, etc.;
- La recherche;
- Le leadership;
- Le soutien organisationnel.

Les résultats attendus peuvent être très divers. On peut, par exemple, viser une augmentation du nombre de membres, une amélioration de l'efficacité des activités d'action politique, une amélioration des conditions de travail et d'apprentissage, ou un renforcement du soutien public.

Cycle des projets

Bien que chaque projet soit unique et déterminé par le contexte et les aspirations de l'organisation partenaire, la FCE adhère en tout temps à ses principes de base et à ses pratiques exemplaires. Les actions ci-dessous font donc souvent partie du cycle des projets qui reçoivent le soutien de la FCE :

- Préciser le secteur d'activités ciblé (p. ex. Action enseignante pour l'apprentissage, volets de l'alphabétisation, de l'équité entre les sexes, de la paix ou des compétences en leadership);
- Inviter des organisations de la société civile et des ministères ou organismes publics ayant des intérêts similaires à participer à une réunion de planification exploratoire. Ce genre de réunion élargit la base du projet et mène souvent à des partenariats utiles qui aident l'organisation dans les rôles de défense des intérêts qu'elle pourrait devoir jouer dans l'avenir;
- Définir les objectifs et les résultats attendus, et déterminer les conditions de référence. Il s'agit d'un processus dynamique dans lequel les conditions de référence peuvent entraîner une modification des objectifs et des résultats attendus;
- Conclure des partenariats ou nouer des relations avec des organisations de la société civile et des ministères ou organismes publics, au besoin et dans la mesure du possible;
- Élaborer un plan de projet global et pluriannuel (voir ci-après);
- Concevoir des activités pilotes, au besoin (voir ci-après);
- Mener des activités pilotes;
- Tenir une séance de compte rendu et peaufiner les activités (en fonction des leçons tirées des activités pilotes);
- Compiler l'information et les données probantes recueillies aux fins d'action politique pour que les enseignantes et enseignants qui siègent à la

« table sur l'éducation » avec le gouvernement et les autres intéressés puissent parler, données probantes à l'appui;

- Réviser le plan de projet global, au besoin. Cette étape peut comprendre la collecte d'autres données de référence et la planification d'autres activités pilotes, au besoin;
- Déterminer la composition du groupe de dirigeantes et dirigeants ou d'animateurs et animatrices;
- Déterminer la composition des groupes de participantes et participants ou de bénéficiaires;
- Mettre en œuvre le plan pluriannuel (voir ci-après).

Mise en œuvre d'activités pilotes

Selon les besoins déterminés et l'expérience de la FCE et du partenaire à l'égard des sujets abordés, il pourrait être utile de mener une ou plusieurs activités pilotes afin de repérer les autres besoins et de concevoir des stratégies appropriées. Les activités pilotes peuvent comprendre ce qui suit :

- Plans de séance ou de leçons détaillés pour les ateliers;
- Stratégies de collecte d'information, aux fins d'action politique, sur les besoins du personnel enseignant et les lacunes possibles du système d'éducation du pays;
- Mécanismes permettant de recueillir les commentaires des personnes participantes;
- Autres mécanismes de collecte d'information sur l'efficacité des activités.

Élaboration d'un plan pluriannuel

Un plan pluriannuel devrait comprendre ce qui suit :

- Une description des activités;
- Un calendrier du soutien organisationnel (au besoin);

- L'établissement des critères et des procédures de sélection des participantes et participants au projet (c.-à-d. enseignantes et enseignants, porte-paroles des organisations nationales de l'enseignement, animateurs ou animatrices chargés du perfectionnement professionnel, etc.);
- Les dates importantes et les lieux des activités, y compris la publicité concernant les activités afin de recruter de nouveaux membres et d'assurer la couverture médiatique aux fins de sensibilisation du public;
- Une année de transition éventuelle après au moins deux ans d'activités. (Une telle année de transition donne au partenaire la possibilité de mener une partie ou l'ensemble des activités du projet sans engagement canadien afin de renforcer les capacités organisationnelles et de définir plus clairement les domaines qui nécessitent un soutien supplémentaire);
- Un soutien continu aux participantes et participants au projet;
- Une collecte et une compilation continues d'information et de données probantes aux fins d'action politique;
- Une surveillance continue et une évaluation périodique du projet, au-delà de la durée des activités du projet, avec une définition claire des forces, des lacunes et des résultats.



ENGAGEMENT CANADIEN



Participation des enseignants et enseignantes

La FCE considère les enseignants et enseignantes comme des professionnels capables de déterminer leurs besoins de perfectionnement et d'offrir un soutien professionnel utile à leurs collègues et aux organisations de l'enseignement. Elle estime en outre que la meilleure façon de former les enseignants est de confier cette tâche à des enseignants. Et parce que l'enseignement et l'apprentissage se font dans la réciprocité, elle comprend que les enseignants et enseignants canadiens ont beaucoup à offrir, mais aussi beaucoup à apprendre de leurs collègues des autres régions du monde.

Fort de ces convictions, la FCE encourage activement les membres du personnel enseignant à participer comme animateurs et animatrices à ses partenariats et projets internationaux. Bien souvent, ces personnes sont sélectionnées parmi le corps enseignant de l'organisation partenaire, du pays ou de la région où se déroule le projet. Leur participation est garante de la pertinence et de l'utilité des projets de même que des changements apportés à l'éducation dans le pays. En invitant des enseignantes et enseignants locaux ou régionaux à se joindre à elle pour assurer l'animation des ateliers ou la direction du projet, la FCE contribue aussi à développer la capacité de l'organisation partenaire et veille donc à la pérennité de son action. Le Programme international de la FCE offre aussi aux enseignantes et enseignants du Canada

la possibilité de travailler comme bénévoles aux côtés de leurs collègues d'Afrique, des Caraïbes et d'ailleurs. Les bénévoles du Canada apportent une expertise technique et facilitent :

- le perfectionnement professionnel, dans un esprit de collaboration, des porte-paroles de la profession enseignante, des membres de la communauté et des enseignants et enseignantes sans formation ou insuffisamment formés;
- la transformation des écoles en communautés d'apprentissage;
- la recherche;
- la conception et la préparation de matériel pédagogique pertinent et adapté à la culture et au contexte;
- le renforcement des organisations de l'enseignement.

La majorité des bénévoles canadiens du Programme international de la FCE sont engagés dans le cadre du Projet outre-mer (PO) auquel participent plus de 50 enseignants et enseignantes chaque année. Le PO bénéficie du parrainage des organisations Membres de la FCE qui assument les coûts de participation de leurs membres. Chaque année, en octobre ou novembre, la FCE invite les enseignantes et enseignants canadiens intéressés qui possèdent un minimum de cinq ans d'expérience en salle de classe canadienne à

soumettre leur candidature à leur organisation Membre provinciale ou territoriale. Le PO peut accueillir aussi bien les personnes qui n'ont aucune expérience de la coopération et du développement que les personnes très expérimentées. Les organisations Membres de la FCE passent en revue les candidatures et émettent des recommandations. À partir de là, la FCE forme des équipes de manière à répondre aux besoins des partenaires d'outre-mer. Si le contenu des ateliers de perfectionnement professionnel varie d'un pays à l'autre, en fonction des besoins de l'organisation nationale de l'enseignement partenaire, le PO observe néanmoins les principes suivants dans toutes ses affectations :

- Les enseignantes et enseignants canadiens qui participent au PO sont des bénévoles dont les frais de déplacement, d'hébergement et de repas sont pris en charge par la FCE, moyennant le généreux soutien des organisations Membres;
- Les enseignantes et enseignants canadiens qui participent au PO y tiennent le rôle de coanimatrices et coanimateurs des ateliers. Avec un ou une collègue de l'organisation partenaire, ils planifient et animent les ateliers et les cours;
- Les équipes canadiennes commencent à se préparer pour leur affectation en février ou mars;
- Les chefs d'équipe se rencontrent en février et tous les membres de l'équipe se réunissent ensuite en juillet pour participer à un stage d'orientation juste

avant que ne débute leur affectation. Une autre rencontre a lieu en octobre où les chefs d'équipe rendent compte de l'expérience;

- Les ateliers de formation professionnelle se déroulent en juillet et en août dans divers pays en développement de langue anglaise ou française;
- Les ateliers de perfectionnement professionnel durent généralement de trois à quatre semaines.

Les ateliers offerts au titre du PO cadrent bien avec le volet « Ateliers de perfectionnement professionnel » des activités principales de la FCE et contribuent au secteur d'activités Action enseignante pour l'enseignement et aussi, bien souvent, à l'Action enseignante pour l'équité entre les sexes, l'alphabétisation et la paix, et à l'Action enseignante à l'appui des organisations de l'enseignement. Ils font partie d'un plan global mené par une organisation nationale de l'enseignement partenaire et appuyé par la FCE. (Voir la section sur les étapes des projets pour plus de détails.)

Chaque année, le Programme international de la FCE invite aussi des enseignantes et enseignants en exercice ou retraités du Canada qui adhèrent aux organisations Membres de la FCE à participer à divers partenariats et projets en qualité de personnes-ressources. Ces personnes, en plus d'offrir leur expertise technique, ont en général une précieuse expérience du développement et de la coopération dans le domaine de l'éducation et bon nombre d'entre elles sont d'anciens ou anciennes bénévoles du PO. Elles peuvent s'engager dans un projet pendant plusieurs années ou participer à plusieurs projets chaque année. Les activités des projets auxquels ces personnes-ressources sont affectées peuvent varier considérablement. (Voir les sections sur les secteurs d'activités et les activités principales pour plus de détails.)

Il existe aussi des possibilités de bénévolat intéressantes pour les enseignants et enseignantes du Canada ici au pays. Ils peuvent, par exemple, appuyer le Programme international de la FCE en aidant à la planification des

projets, à la préparation des animateurs et animatrices, et aux communications.

Chaque année, le Programme international peut compter sur une soixantaine d'enseignantes et enseignants bénévoles du Canada. La FCE est extrêmement reconnaissante à ces enseignants et enseignantes remarquables ainsi qu'à leurs organisations Membres qui appuient leur engagement. Et tandis qu'elle concentre ses efforts dans son Action enseignante pour l'apprentissage et joint ses forces à celles de la campagne de l'IE « Uni(e)s pour l'éducation », elle est heureuse de savoir que les enseignantes et enseignants canadiens qui ont participé à son Programme international retournent à leurs écoles forts d'une meilleure compréhension de leur profession et d'un fond de compétences et de connaissances plus riches dont profiteront leurs élèves et leurs collègues.

Engagement des organisations Membres de la FCE

Les organisations Membres de la FCE appuient généreusement le PO et un ensemble d'autres projets du Programme international dont le but est de mobiliser les enseignantes et enseignants au profit d'une éducation de qualité. En fait, les organisations Membres de la FCE assurent le financement central du Programme international et permettent de faire que le travail de coopération au développement soit pris en charge et effectué directement par des enseignants et enseignantes. Grâce au soutien des organisations Membres, la FCE est en mesure de proposer une réponse coordonnée et significative aux besoins signalés par ses partenaires à l'étranger. Cette approche de collaboration que d'autres membres de l'IE suivent également débouche sur une coopération au développement responsable et efficace. Ces dernières années, les contributions combinées de la FCE, de ses organisations Membres, de ses organisations partenaires et, parfois, d'autres organisations qui coopèrent avec l'IE, ont permis à la FCE d'apporter un soutien significatif aux activités principales et aux secteurs d'activités, en partenariat avec des organisations de l'enseignement régionales

et nationales d'Afrique, d'Asie, des Caraïbes et d'Amérique latine.

La FCE s'est engagée à consulter régulièrement ses organisations Membres et à le faire au moyen d'ateliers de planification et d'examen du programme. Elle organise aussi des réunions nationales du personnel et entretient continuellement le dialogue entre les divers intervenants. Encadré comme il l'est, le Programme international de la FCE continue de prendre de l'expansion.

Les membres de la direction ou du personnel des organisations Membres qui possèdent une expérience pertinente peuvent aussi, s'ils le désirent, participer directement à titre de personnes-ressources à certains des projets du Programme international de la FCE. Ces dernières années, ces personnes ont eu l'occasion de travailler comme animateurs ou animatrices, mentors et chefs d'équipe pour divers projets comme :

- le Programme de bourses John Thompson, dont certains projets pluriannuels sur la négociation collective et l'utilisation des technologies de l'information et des communications dans l'ensemble des Caraïbes;
- l'Action enseignante pour les filles en Afrique de l'Est et de l'Ouest;
- les missions de planification et d'évaluation pour des partenariats et des projets précis en Afrique, en Asie et dans les Caraïbes.

La FCE espère pouvoir continuer de compter sur l'engagement et le soutien de ses organisations Membres envers le Programme international. Les contributions financières des organisations Membres au-delà du parrainage du PO permettent de mener des activités en partenariat dans le cadre de l'Action enseignante pour l'enseignement, de l'Action enseignante à l'appui des organisations de l'enseignement et de l'Action enseignante pour l'égalité entre les sexes. (Voir les sections sur les secteurs d'activités et les activités principales pour plus de détails.)

SIGLES

- FCE** Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
- IE** Internationale de l'Éducation
- PO** Projet outre-mer

CONTACTEZ-NOUS

Pour en savoir davantage sur le Programme international de la FCE, veuillez communiquer avec :

Dan Martin
Directeur
dmartin@ctf-fce.ca

Beverley Park
Agente de programme
bpark@ctf-fce.ca

Wes Delve
Agent de programme
wdelve@ctf-fce.ca

Salwa Maadarani
Adjointe exécutive
smaad@ctf-fce.ca



PROGRAMME INTERNATIONAL
INTERNATIONAL PROGRAM

